NORMANVILLE

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 novembre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 9 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Ludovic FRIARD
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Claudine COUVRAT

ETAIENT ASBSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Nadège URBANSKI
Madame Marie-Noëlle LE MEILLEUR
Madame Stéphanie LOURETTE

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 10
Nombre de membres votants : 10

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

► Salle des fêtes – Pompe à Chaleur

La Pompe à chaleur devrait être installée vers le 15 décembre 2021. Pas de chauffage actuellement à la salle des fêtes, nous avons installé des chauffages d'appoint.

► SIEGE

- Validation pour 2022 de l'enfouisement des réseaux, tranche 4 de la route de la vallée :

Distribution Publique Montant total TTC 100 000€ + 39 000€ (effacement Haute tension isolée) Part communale à 100% HT 25 000€ + HT 32 500€ (partie Haute tension seule) *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*
Eclairage Public Montant total TTC 40000€ Part communale à 20% HT 6666.67€ *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*
Réseau Télécom Montant total TTC 28000€ Part communale à 30% HT + T.V.A 11666.67€ *La TVA payée par la commune au S.I.E.G.E non récupérable.*

- En liste complémentaire pour l'éclairage public de l'allée du Château :

Eclairage Public Montant total TTC 20000€ Part communale à 40% HT 6666.67€ *La TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E*

► Terrain multisports – Fissures du sol

Le sol du terrain est toujours fissuré malgré l'intervention de Renov'Sports en juin dernier. Le dossier est en cours de réclamation avec Cad'En, le maître d'œuvre. Un courrier recommandé a été adressé à Renov'Sports le 19 octobre 2021. Il convient de relancer le maître d'œuvre.

► Groupe scolaire – Plantation d'un chêne sur l'Arborétum, le 27 novembre 2021 en présence des anciens élèves de CM2. Présentation du panneau d'informations qui sera planté auprès du Chêne.

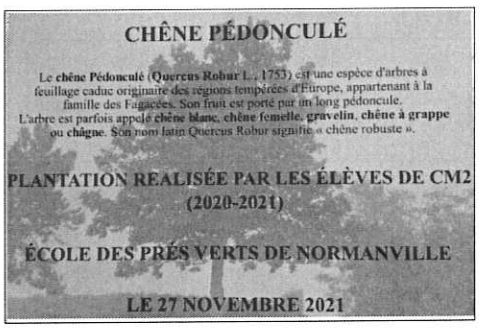

► Mesures CO2 Groupe Scolaire NHC-PRO
Installation en cours. Monsieur MABIRE se charge de faire l'installation des capteurs dans les bâtiments communaux.

► Evreux portes de Normandie – Service Voirie
Planning provisoire de la réfection de la voirie du Domaine de la Pommeraie au 17 janvier 2022.

DELIBERATIONS

DB2021.069 Désignation du Coordinateur pour recensement 20 janvier au 19 février 2022

Est nommé en qualité de coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2022 : Madame LEFRILEUX Chantal, Secrétaire générale de Mairie à Normanville, Rédacteur.

Ses missions sont celles définies par les décrets et l'arrêté susvisés.
Madame LEFRILEUX Chantal sera rémunérée mensuellement par le biais des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Ses obligations en matière de confidentialité et en matière informatique sont celles définies par les lois n° 51-711 et n° 78-17 susvisées.

DB2021.070 - Recensement de la population 20 janvier au 19 février 2022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer :

Agents Recenseurs :
* Madame CLERET Virginie, agent communal
* Madame LEFRILEUX Marine, vacataire

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Le montant de la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune de Normanville par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques au titre de l'enquête de recensement de 2022 s'élève à 2 041 €uros.

Madame CLERET Virginie percevra une indemnité forfaitaire de
1020 €uros brut, qui sera versée en février 2022.
Madame LEFRILEUX Marine percevra une indemnité forfaitaire de 1 020 euros Brut, qui sera versée en février 2022.

DB2021.071 - Nuit des Etoiles 2021

Les membres du Conseil Municipal décident de remettre une carte cadeau CULTURA de 80 €uros aux 2 Lauréats du Quizz.

DB2021.072 - Dérogation administrative à la règle du repos dominical des salariés 2022

Vu la loi n°2015.990 du 6 août 2015 pour la croissance et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », sans remettre en cause le principe du repos dominical des salariés, favorise l'ouverture le dimanche des établissements se livrant à un commerce de détail, notamment en

permettant aux maires d'autoriser l'emploi de salariés pendant un nombre plus important de dimanches au cours de l'année.

Depuis le 1er janvier 2016, le nombre de dimanches travaillés peut atteindre 12 par an.

La loi précitée a également introduit l'obligation pour le maire de consulter, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre dont la commune est membre, en l'occurrence le Grand Evreux Agglomération lorsque le nombre de dimanches susceptibles de faire l'objet d'une dérogation excède cinq.

Vu l'avis d'Evreux Portes de Normandie du 22 octobre 2021, autorisant les communes du Grand Evreux Agglomération jusqu'à 12 dimanches dérogatoires pour l'ouverture des commerces de détail, par secteur d'activité, et pour l'ouverture des bibliothèques.

Vu l'avis demandé auprès des syndicats,

Le Conseil Municipal décide la dérogation pour les dimanches suivants par Secteur d'activité pour l'année 2022

Automobile	16/01	13/3		12/6	18/09	16/10		
Equipement maison			24/04			23/10 30/10	27/11	
Alimentaire								4/12 11/12 18/12

DB2021.073 – DM 16 – Complément PAC Maternelle

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	822.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**822.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		822.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**822.00 €**
D 21318 : BATIMENT SCOLAIRE MATERNELLE		822.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**822.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		822.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**822.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.074 – DM 17 – Capteurs CO2 Bâtiments communaux

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 620.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**1 620.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		1 620.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**1 620.00 €**
D 2158 : GROUPE SCOLAIRE		1 620.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**1 620.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		1 620.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**1 620.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

DB2021.075 - Accord de principe - Achat parcelle de terrain pour l'installation d'un radar fixe route de Louviers

Vu le projet d'installation d'un radar fixe route de Louviers, la commune de Normanville prévoit l'achat d'une partie de la parcelle de terrain de Monsieur et Madame CANTON, 9 route de Louviers à Normanville, cadastrée AB7.
Vu l'accord de Monsieur et Madame CANTON

Le Conseil Municipal :

Donne un accord de principe pour l'achat d'une partie de la parcelle AB7.
La commune de Normanville prendra à sa charge les frais de géomètre et établira l'acte administratif.
Il conviendra de décider du coût de l'acquisition avec Monsieur et Madame CANTON en fonction des m² cédés à la commune de Normanville.

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE
Attractivité économique– Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air
Commission 2 : EAU
Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité
Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL
Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISPD - Cohésion sociale – Emploi –Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale
Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté
Commission 5 : FINANCES
Finances – Grand équipements

- EPN : Stratégie de protection de la ressource en eau EPN,
- EPN - Compte rendu Bureau communautaire du 19 octobre 2021,
- SIEGE – Conseil Syndical au cadran le 27 novembre 2021

COURRIER DU MAIRE

- M. MOUCHET – Demande de bancs sur les Berges de Saint-Gaud – A prévoir au budget 2022,
- Sébastien LECORNU - Plan de relance,
- ADCE - Présentation de l'association d'insertion,
- REGION NORMANDIE - Groupe des élus progressistes au Conseil Régional de Normandie.pdf
- M. DUCHEMIN/RAULT – Demande d'attribution d'un nom de rue pour Kyllan, décédé en 2017.

A ce jour, aucune rue de la commune ne porte le nom d'une personne.
Les noms des rues de notre commune sont soit des lieux anciens de la commune, soit des références à la géographie.
Pour le dernier lotissement « le Domaine de la Combe », nous avons demandé aux enfants de l'école de proposer les noms des rues avec un thème en rapport avec la nature, sans donner de nom de personnes. Le conseil municipal souhaite continuer dans ce sens.

- EPN Fiche protocole pompage captage Normanville,
- PREFECTURE - Arrêté Composition Commission Départementale de la Sécurité Routière, Monsieur VIVIER est désigné élu suppléant par l'union des Maire et des élus de l'Eure
- PREFECTURE -Remboursement frais de garde ou d'assistance,
- EPN - MISSION Conseiller en Energie Partagé,
- DDTM - NATURA : Rencontre nationale élus Natura 2000 - Rétrospective 2020 du réseau Natura 2000 de Normandie
- AGIRE - SAIEM – Rencontre avec Monsieur VIVIER pour un projet foncier route de Louviers afin de créer des logements sociaux.

Les élus préconisent un usage commercial plutôt que la création de logements sociaux.